

**Assemblée générale**

Soixante-dix-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
13 octobre 2023
Français
Original : anglais

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 4^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 3 octobre 2023, à 10 heures

Présidence : M. Amorín (Uruguay)
puis : M. Abudu-Birresborn (Ghana)

SommaireDébat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 10 h 5.

Débat général (suite)

1. **Le Président** invite la Commission à poursuivre son débat général sur le thème « Œuvrer à un relèvement durable pour toutes et tous ».

2. **M. Jiménez** (Nicaragua) dit que, face à des crises telles que les changements climatiques, l'extrême pauvreté, les inégalités et un système économique instable, qui sont le résultat d'un modèle financier égoïste et capitaliste, les pays en développement poursuivent les efforts qu'ils déploient pour atteindre les objectifs de développement durable. Les effets des changements climatiques s'aggravent, le réchauffement de la planète est en passe de dépasser 1,5 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et les phénomènes météorologiques s'intensifient, avec des conséquences catastrophiques pour la survie, en particulier pour les plus pauvres. Il faut des résultats concrets pour préserver et défendre le droit à la vie sur Terre, sur la base du principe des responsabilités communes mais différenciées et de la justice climatique. En outre, une politique de réparation, caractérisée par une coopération directe et inconditionnelle, en particulier pour les pays les plus vulnérables, doit être mise en œuvre. Il est également essentiel de respecter les engagements pris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, du Protocole de Kyoto à la Convention et de l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention, qui constituent le cadre international sur le climat.

3. L'aide publique au développement en faveur des pays en développement doit être mobilisée afin de rassembler des ressources suffisantes aux fins de l'adaptation, de l'atténuation des effets, de la réparation des pertes et dommages, du renforcement des capacités, du transfert de technologies, de la conservation et de la durabilité, dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. En outre, un nouveau modèle économique international fondé sur l'inclusion, l'équité, la justice sociale et l'égalité entre les États et les gouvernements, qui place parmi les priorités l'élimination de la pauvreté et l'accès aux services de santé en tant que droits humains universels, est plus nécessaire que jamais. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, outils essentiels à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, complètent mais ne remplacent pas la coopération Nord-Sud, qui doit être sous-tendue par les principes de solidarité, de participation conjointe, de consensus, d'équité, de responsabilité mutuelle, de réciprocité, de non-ingérence et d'inconditionnalité. Il faut œuvrer en faveur d'un nouvel ordre mondial et d'un monde

multipolaire caractérisé par l'équité, la solidarité et la transparence dans toutes les actions et tous les accords, restaurer la confiance dans le multilatéralisme grâce à l'inclusion, et renforcer et garantir la paix et la sécurité dans le monde.

4. Grâce à son plan national d'élimination de la pauvreté et de développement humain pour la période 2022-2026, le Gouvernement nicaraguayen a mis en place des politiques, des stratégies et des actions porteuses de changement pour promouvoir la croissance économique et la défense et la restauration des droits des familles nicaraguayennes en réduisant la pauvreté et les inégalités. Au Nicaragua, comme dans d'autres pays en développement, les programmes visant à mettre en œuvre le Programme 2030 et à atteindre les objectifs de développement durable ont été freinés par les mesures coercitives unilatérales illégalement imposées par des pays impérialistes et néocoloniaux. Il importe de défendre et de soutenir au moins 2 millions de personnes dans plus de 30 pays qui subissent les effets quotidiens de ces mesures. Le Nicaragua dénonce et condamne ces mesures illégales et demande qu'elles soient immédiatement annulées.

5. **M. Nunes** (Timor-Leste) dit que, malgré de multiples obstacles, le Timor-Leste reste déterminé à mettre en œuvre le Programme 2030 dans ses dimensions sociales, économiques et environnementales avec une stratégie de développement centrée sur les personnes et inclusive, et que son pays a présenté son deuxième examen national volontaire en 2023. L'objectif de développement durable n° 16 servant de guide général pour la réalisation son objectif de développement durable, inclusif et résilient, le pays a donné la priorité aux mesures concernant le capital social, les infrastructures, la croissance économique, la gouvernance, l'état de droit et la corruption. Il continue de nationaliser les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et de renforcer ses capacités de collecte de données. À cette fin, le Timor-Leste collabore avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique en vue de créer une base de données permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

6. Un relèvement durable pour tous peut être enregistré en améliorant les moyens de subsistance des populations, en promouvant l'inclusion et en réduisant les inégalités. Il est essentiel d'investir dans le capital humain, de renforcer les capacités productives grâce à la science, à la technologie et à l'innovation et de promouvoir la coopération numérique au moyen d'accords Sud-Sud et triangulaires afin d'accélérer la

transformation, de réduire la pauvreté et de renforcer la résilience.

7. Pour renforcer la résilience face aux changements climatiques, le Timor-Leste a adopté une approche intégrée de l'adaptation, de l'atténuation des effets de ces changements et du développement socioéconomique, axée sur la nature et orientée vers l'amélioration de l'intégrité, du potentiel de stockage du carbone, de la gestion globale des paysages et de la résilience de son environnement et de son capital naturel. Cette approche favorisera la diversification et la croissance de l'économie non pétrolière en promouvant des politiques visant à inverser la perte de biodiversité et à restaurer les services écosystémiques, notamment grâce à des solutions fondées sur la nature. Après avoir révisé ses contributions déterminées au niveau national, le pays donne la priorité à l'adaptation au climat ; l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'eau, les infrastructures et la santé sont quelques-uns des principaux domaines d'adaptation. En ce qui concerne l'atténuation des effets des changements climatiques, le pays est en train de promouvoir un développement à faible émission de carbone axé sur les énergies renouvelables, comme les projets solaires à petite échelle pour les collectivités rurales, et la sylviculture.

8. Les engagements en matière d'aide publique au développement doivent être respectés et le financement de l'action climatique doit être assuré au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, notamment en relevant les objectifs et en corrigeant le déséquilibre entre les fonds consacrés à l'atténuation et ceux consacrés à l'adaptation. Les partenaires de développement doivent également apporter une aide publique au développement et un appui considérable aux initiatives d'action climatique au moyen d'un financement suffisant et de moyens technologiques afin que les pays les moins avancés puissent s'adapter aux changements climatiques. En outre, le fonds pour les pertes et les préjudices doit être mis en service à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention, et les objectifs de réduction des émissions doivent être renforcés afin de limiter le réchauffement de la planète.

9. Parmi les autres priorités figurent les investissements dans les infrastructures et le développement du secteur privé en vue de favoriser la croissance économique et la diversification de l'économie. Le renforcement de l'économie bleue permettra d'améliorer les infrastructures de tourisme durable et l'utilisation durable des ressources marines pour la création d'emplois et la génération de revenus, tout en préservant l'environnement. Le Timor-Leste est signataire de l'Accord se rapportant à la Convention des

Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui vise à promouvoir une gouvernance commune des océans, à lutter contre la dégradation de l'environnement et les changements climatiques, et à prévenir la perte de biodiversité en haute mer.

10. Enfin, le pays attend avec intérêt l'adoption de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle. En outre, la mobilisation des ressources nationales et internationales et l'établissement de partenariats sont essentiels, tout comme le respect de l'Accord de Paris et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

11. **M^{me} Banakan Elel** (Cameroun) dit que, lors du récent Sommet sur les objectifs de développement durable, des engagements ont été pris, par des décisions individuelles et collectives audacieuses, pour aller plus loin dans le cadre de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable. Face au constat qu'il y a un recul dans les cibles à atteindre à l'horizon 2030, avec en perspective la probabilité de n'atteindre que 15 % des objectifs de développement durable, les prévisions actuelles sont loin d'être optimistes.

12. Le monde n'a pas réussi à mobiliser des ressources suffisantes pour la protection de la biodiversité et l'action climatique, ni à créer des conditions propices à une croissance économique durable et inclusive, et à une prospérité partagée. Il existe une vision, mais les moyens de la mettre en œuvre font défaut. Il faut des financements pour le développement, l'action climatique et la résilience au titre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), et ces ressources doivent être orientées vers les domaines dans lesquels ils seront les plus utiles, en les investissant notamment dans les infrastructures de construction, la formation professionnelle, l'énergie verte, l'économie circulaire, l'innovation, l'autonomisation économique des jeunes et des femmes et la couverture sanitaire universelle.

13. Il n'est pas trop tard pour convenir d'alléger le fardeau de la dette, de réformer le système commercial international pour le rendre plus juste, plus transparent et plus équitable, d'améliorer le régime fiscal international et de lutter contre les flux financiers illégaux et la fraude fiscale afin que les pays en développement puissent mobiliser des ressources locales supplémentaires en faveur du développement durable. Les crises multiformes actuelles ne peuvent être résolues par le seul engagement politique, leur

résolution nécessite plutôt un changement d'état d'esprit.

14. **M^{me} Chelbi** (Tunisie) dit que la Commission doit tenir la promesse de la semaine de haut niveau et progresser dans la suppression des obstacles au développement que constituent les conflits, l'endettement, la pauvreté généralisée, le fossé entre le Nord et le Sud, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la crise climatique. Le système financier international ne parvient manifestement pas à fournir un filet de sécurité mondial. Les pays en développement ne devraient pas payer des coûts d'emprunt huit fois supérieurs à ceux des pays développés parce que les agences de notation ont exagéré les risques. Il urge de procéder à des réformes telles que la réaffectation des droits de tirage spéciaux, la rationalisation du retour des richesses pillées, l'augmentation des liquidités en vue de contribuer aux budgets et la facilitation de l'accès à des prêts abordables. La Tunisie fait sienne la proposition du Secrétaire général de mettre en place un plan de relance des objectifs de développement durable.

15. Il convient d'intensifier les efforts de financement de la lutte contre les changements climatiques et de transfert de technologies pour l'atténuation des effets de ces changements et l'adaptation face à ceux-ci. Le fonds pour pertes et les préjudices devrait être mis en service avant la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les pays développés devraient tenir leur promesse de contribuer 100 milliards de dollars au financement de l'action climatique et devraient allouer la moitié des fonds consacrés au financement de l'action climatique à l'atténuation et à l'adaptation.

16. Comme tous les autres pays, la Tunisie n'est pas à l'abri de tous ces problèmes mondiaux. Néanmoins, elle persévère dans sa volonté politique d'atteindre les objectifs de développement durable en adoptant son plan de développement intitulé « Vision Tunisie 2035 », dans le cadre duquel elle mobilise des ressources nationales pour les transitions verte et bleue, une transformation numérique et une protection sociale inclusive. À mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030, les institutions internationales et multilatérales, en particulier l'ONU, doivent déployer des efforts coordonnés, qu'elles n'ont jamais déployés auparavant, pour faire de l'engagement de ne laisser aucune personne ni aucun endroit de côté une réalité.

17. **M^{me} Bayramli-Hamidova** (Azerbaïdjan) dit qu'avec seulement 15 % des cibles liées aux objectifs de développement durable en passe d'être atteintes et seulement sept ans pour la réalisation des objectifs de

développement, il est impératif que les problèmes mondiaux soient réglés d'urgence et avec détermination. Le Sommet sur les objectifs de développement durable et le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, qui se sont tous deux tenus récemment, ont donc été d'importants cadres de réflexion sur la situation actuelle et de renouvellement des engagements en faveur du Programme 2030.

18. L'Azerbaïdjan s'est fait le champion de la promotion et de la réalisation universelles des objectifs de développement durable en menant des initiatives porteuses de transformations, notamment en transformant son économie, l'accent étant mis sur la durabilité, la croissance inclusive, la justice sociale et l'énergie propre. En conséquence, son produit intérieur brut (PIB) a triplé au cours des vingt dernières années et les taux de pauvreté ont chuté, passant de 49 % à 5 %. Depuis le déclenchement de la pandémie de COVID-19, le pays a octroyé au moins 300 millions de dollars à plus de 130 pays sous la forme d'aide humanitaire et d'assistance économique et technique. En privilégiant un environnement propre et à une croissance verte dans le cadre de sa stratégie nationale de développement, le pays s'est également engagé à réduire les gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2050, à porter la capacité des énergies renouvelables à 30 % du bouquet énergétique et à créer des zones d'énergie verte dans plusieurs régions. Le rôle du pays dans la sécurité énergétique mondiale a donc évolué, passant de celui de fournisseur de pétrole brut à celui de fournisseur fiable de gaz naturel, et l'achèvement du corridor gazier sud-européen a fait de l'Azerbaïdjan le fournisseur de gaz naturel de sept pays européens.

19. Acteur de premier plan dans le développement de projets de connectivité transrégionale, l'Azerbaïdjan a augmenté le flux de transit de 70 % grâce à des investissements dans les infrastructures de transport et à une coopération plus large avec les partenaires régionaux. Sa présidence de l'Organisation de coopération économique et du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale a été l'occasion de s'aligner sur les efforts mondiaux en matière de développement durable. En outre, le pays a récemment organisé le Congrès international d'astronautique et la manifestation marquant la célébration internationale de la Journée mondiale de l'habitat, et organisera en novembre 2023 un forum sur le financement et les investissements durables, avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), afin de répondre aux besoins de financement pour la réalisation des objectifs de

développement durable grâce aux investissements du secteur privé.

20. Il est regrettable que le représentant de l'Arménie ait choisi d'utiliser son intervention dans le débat général pour diffuser des accusations injustifiées et des informations erronées sur l'Azerbaïdjan, ce qui non seulement politise les débats au sein de la Commission mais détourne également l'attention de la communauté internationale des sujets essentiels. Les insinuations faisant allusion à un blocus ou à une catastrophe humanitaire indiquent clairement que l'Arménie a l'intention d'attiser les tensions et la déstabilisation. Les événements des 19 et 20 septembre étaient des mesures locales de lutte contre le terrorisme prises par l'Azerbaïdjan sur son territoire souverain en réponse aux provocations armées systématiques et aux actes de terrorisme des forces armées arméniennes illégalement déployées dans la région, et non une agression à grande échelle. Contrairement aux allégations, ces mesures ont duré moins de 24 heures et visé des objectifs militaires légitimes, dans le strict respect du principe de distinction et des précautions possibles afin d'éviter de faire des victimes civiles. En outre, une mission de l'ONU, après avoir visité la région, a indiqué qu'elle n'avait constaté aucun dommage aux hôpitaux civils, aux écoles et aux habitations, ni aux structures culturelles et religieuses, et qu'elle n'avait entendu aucun signalement d'actes de violence commis contre des civils, ce qui invalide complètement toutes les affirmations de l'Arménie.

21. **M. Makayat-Safouesse** (Congo) dit que les travaux de la Commission se tiennent dans une conjoncture particulièrement inquiétante marquée par des crises à répétition. Face à l'une de ces crises, à savoir les changements climatiques, son pays organisera en octobre 2023, à Brazzaville, un sommet des bassins forestiers, dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. L'objectif central de ce sommet est de mettre en place une alliance des trois bassins forestiers, pour promouvoir la coopération entre ces écosystèmes, qui représentent 80 % de la biodiversité mondiale et qui sont les régulateurs mondiaux en ce qui concerne les émissions de carbone.

22. Le Congo est fortement attaché à la mise en œuvre du Programme 2030, notamment en déployant des efforts pour favoriser l'inclusivité du développement durable. Depuis le lancement des objectifs de développement durable, le pays s'est employé à les atteindre avec le concours du PNUD. Dans son plan national de développement, le Congo a défini plusieurs secteurs prioritaires, dont l'agriculture et les zones économiques spéciales. En outre, le Plan-cadre de

coopération des Nations Unies pour le développement durable permet la mise en œuvre des objectifs au niveau national, en appui aux efforts du Gouvernement, des bailleurs de fonds, de la société civile et du secteur privé.

23. À mi-parcours de la réalisation du Programme 2030, il importe plus que jamais de rester engagé et de conjuguer tous les efforts afin de suivre une nouvelle trajectoire, en prenant en compte la réforme globale de l'architecture financière internationale.

24. **M. Gertze** (Namibie) dit qu'à mi-parcours de la réalisation du Programme 2030, il est clair que, comme beaucoup d'autres pays en développement, la Namibie n'est pas sur la bonne voie pour atteindre ses cibles liées aux objectifs de développement durable d'ici à 2030. Les progrès ont été compromis par une sécheresse prolongée et persistante, une croissance économique lente et stagnante, la pandémie de COVID-19 et des conflits géopolitiques régionaux qui ont eu des répercussions considérables dans le monde. La délégation namibienne se félicite donc de l'adoption de la déclaration politique du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale (déclaration politique du Sommet sur les objectifs de développement durable), mais reconnaît qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs du Programme 2030. Dans de nombreux pays en développement, la réalité contextuelle est qu'après des dizaines d'années de progrès, la faim et la pauvreté se sont aggravées. Bien que la Namibie ait défini des priorités de développement adaptées aux problèmes qu'elle rencontre, les fonds publics se sont avérés insuffisants pour la prise en compte de ces priorités.

25. Malgré l'ampleur du défi, la Namibie a déterminé des actions politiques fondées sur des données probantes, dont l'objectif est de remettre le Programme 2030 sur la bonne voie. Une activité que la commission nationale de planification a menée, avec l'appui technique du PNUD, a permis de promouvoir les objectifs de développement durable. La phase de cadrage de cette activité a permis de connaître les causes profondes des principaux problèmes de développement du pays et leurs liens avec les progrès à réaliser dans la réalisation des objectifs de développement durable, ce qui a amené le pays à donner la priorité aux objectifs n^{os} 1, 8 et 10, qui sont étroitement liés aux trois problèmes de développement du pays : la pauvreté, les inégalités et le chômage. Les investissements dans la production, l'analyse et la diffusion de données désagrégées doivent être accrus afin de mieux évaluer les progrès réalisés par les pays en développement dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Les ambitions en matière de développement peuvent être facilitées et accélérées par la restructuration et la réforme de l'architecture du système financier international afin de débloquer les investissements, d'améliorer les mécanismes internationaux de la dette et d'offrir des possibilités de suspension de la dette. La Commission a un rôle essentiel à jouer dans la promotion de cette réforme.

26. La Namibie accueille avec intérêt les appels à la création d'un mécanisme permettant de recommander automatiquement l'émission de droits de tirage spéciaux sur la base de déclencheurs quantitatifs. Les pays à revenu intermédiaire ont besoin d'urgence d'un appui technique et financier, notamment sous forme de conversion de dettes, de réaffectation des droits de tirage spéciaux inutilisés et d'affectation de nouveaux droits de tirage spéciaux. La délégation namibienne salue également l'inclusion de l'accélération de l'action climatique et des mécanismes de financement dans la Déclaration de Nairobi adoptée récemment lors du Sommet africain pour le climat.

27. En Afrique, le développement a été largement autofinancé, les recettes publiques et l'épargne privée représentant plus des trois quarts du financement total du développement. Les partenaires de développement doivent s'engager à nouveau à améliorer la collecte des recettes et à rendre plus rationnelle l'utilisation des dépenses publiques grâce à des systèmes fiscaux modernes et novateurs, en s'attaquant à la fraude et à l'évasion fiscales, en luttant contre le blanchiment d'argent et en contribuant au renforcement des capacités locales. Il faut une approche multilatérale plus systématique, ainsi que la coordination et l'amélioration des processus de la dette souveraine, avec la participation significative des pays en développement. Par conséquent, la Namibie fait siens les appels pour que le Secrétaire général mette en place une commission d'experts sur la réforme de l'architecture internationale de la dette.

28. **M. Pary Rodríguez** (État plurinational de Bolivie) dit que la Commission doit travailler de manière ambitieuse pour promouvoir le développement durable de manière équilibrée et cohérente, en s'attaquant aux causes structurelles des inégalités et de la pauvreté et en créant un consensus basé sur les besoins des personnes et les différents contextes. L'érosion systématique des principes de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui constituent la base de la compréhension collective que la communauté internationale a du développement durable, et la mémoire sélective de celle-ci concernant la mise en œuvre du Programme 2030 sont des sujets de

préoccupation. Pour résoudre les problèmes mondiaux actuels, il faut transformer complètement les méthodes de production et de consommation en faisant une transition juste, compte dûment tenu des responsabilités, des besoins et des capacités de chaque pays et de chaque segment de la population.

29. Pour faire face aux changements climatiques et à l'appauvrissement de la biodiversité, il faut privilégier les mécanismes qui donnent aux pays en développement les moyens de mise en œuvre leur permettant d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Les principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées doivent être pris en compte dans tous les débats sur le développement durable au cours de la présente session.

30. En ce qui concerne les politiques macroéconomiques, la nécessité de réformer l'architecture financière internationale a été confirmée par plusieurs rapports, et le fait de remettre cette réforme à plus tard ne fera que condamner davantage de personnes à la pauvreté. Les réformes devraient introduire des systèmes de gouvernance permettant à tous les pays de créer un système financier international capable de répondre aux besoins et aux attentes. Le commerce doit également contribuer au développement durable, en tenant compte du principe d'équité, sans que les politiques ne créent de nouveaux obstacles injustes pour les pays en développement. En outre, l'insécurité alimentaire doit être combattue par le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires, l'augmentation des ressources nationales consacrées à la protection de la sécurité alimentaire et le renforcement de la souveraineté des pays en développement afin de diversifier le commerce de marchandises et de réduire la volatilité des prix.

31. En outre, la coopération fiscale internationale doit être renforcée, un système fiscal équitable, juste et transparent étant l'un des fondements du bien-être de la société. Les normes fiscales internationales doivent être renforcées et les systèmes de mise en commun des informations entre les pays consolidés au moyen d'un accord contraignant sur la coopération fiscale internationale visant à éliminer la fraude fiscale et les flux financiers illégaux. Le niveau d'ambition devrait être proportionnel aux problèmes auxquels les objectifs de développement durable devraient apporter des solutions, l'accent étant mis sur le financement du développement.

32. Les technologies numériques doivent être un élément clef de l'accélération du développement durable dans les pays en développement, alors que la

fracture numérique continue de se creuser sur les plans de l'accès et de la qualité. Il est également essentiel d'empêcher les outils modernes tels que l'intelligence artificielle d'utiliser des algorithmes discriminatoires ou de créer de nouvelles formes numériques d'exploitation par le travail.

33. En conclusion, la délégation bolivienne demande à la Commission, lorsqu'elle examine les besoins des pays en développement sans littoral, de s'employer à obtenir des résultats ambitieux et orientés vers l'action et de veiller à ce que la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral aboutisse à des résultats porteurs de transformation.

34. **M. Yamanaka** (Japon) dit que les objectifs de développement durable risquent d'être laissés de côté à mi-parcours. Il faut renforcer la solidarité internationale afin de promouvoir la coopération internationale axée sur l'humain et d'accélérer les efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable. La déclaration politique du Sommet sur les objectifs de développement durable consacre ces principes et la Commission est un forum important pour les traduire en actions concrètes.

35. Il importe de se préparer à de futures épidémies de maladies infectieuses, en s'appuyant sur les enseignements tirés de la lutte contre la COVID-19. Le Groupe des Sept s'est engagé à mobiliser plus de 48 milliards de dollars pour parvenir à une couverture sanitaire universelle et renforcer la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies. Le Japon reste déterminé à honorer cette promesse et compte contribuer à hauteur de 7,5 milliards de dollars sur la période 2022-2025. En plus des ressources financières publiques, les ressources financières du secteur privé devraient être mobilisées grâce à la promotion des investissements à impact. Le Japon continuera à collaborer avec les pays en développement pour garantir un accès équitable aux contre-mesures médicales en cas d'urgence sanitaire, dans le cadre de sa contribution aux activités du Groupe des Vingt.

36. Les changements climatiques sont une question urgente qui nécessite une intervention immédiate de la communauté internationale. Le Japon est déterminé à mener ces efforts, en coopération avec d'autres pays, pour garantir le succès de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres initiatives. Il continuera de contribuer à la réduction des risques de catastrophe dans les pays vulnérables aux changements climatiques et reste attaché à la réalisation de l'objectif commun des pays en développement de mobiliser 100 milliards de dollars

par an pour le financement de l'action climatique. En conséquence, le Gouvernement japonais respecte régulièrement son engagement de contribuer jusqu'à 70 milliards de dollars au titre de l'appui aux secteurs public et privé, au cours de la période 2021-2025. L'éducation est essentielle à la garantie d'une paix durable, à la lutte contre les causes profondes de la violence et à la promotion de l'inclusion, de la tolérance et du règlement des conflits. Le Japon privilégie donc la coopération dans le domaine de l'éducation, secteur essentiel à la sécurité humaine, à la réalisation des objectifs de développement durable et à la garantie d'un avenir meilleur.

37. Le Japon reste attaché à la promotion de l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes, et redouble les efforts qu'il déploie pour promouvoir le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, qui doit être examiné non seulement dans le contexte des affaires sociales et économiques, mais aussi dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. En ce qui concerne le financement du développement, qui est essentiel pour soutenir les pays en développement, et en particulier les pays à faible revenu, le Japon a joué un rôle de premier plan dans les efforts visant à réaffecter les droits de tirage spéciaux et à réformer les banques multilatérales de développement, tout en apportant un soutien considérable aux activités de ces dernières. La délégation japonaise n'acceptera pas d'incidences inutiles sur le budget-programme et attend avec impatience des débats ouverts et constructifs dans le cadre de la Commission, pour l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030.

38. **M^{me} Mogaka** (Kenya) dit que les ralentissements économiques, le surendettement, les conflits et l'escalade des prix de l'énergie et des carburants ont été aggravés par la pandémie de COVID-19 et les tensions géopolitiques, et qu'ils font grimper les prix des denrées alimentaires et réduisent l'accès aux produits de première nécessité. Par le thème de son débat général, « Œuvrer à un relèvement durable pour toutes et tous », la Commission souligne qu'il faut d'urgence déployer conjointement des efforts pour résoudre ces problèmes, afin de préserver le bien-être des générations actuelles et futures.

39. Pour apporter une solution à ces problèmes, le Kenya s'emploie activement à mettre en œuvre son programme de transformation économique participative, qui s'articule autour de cinq piliers fondamentaux : l'agriculture ; les microentreprises et les petites et moyennes entreprises ; le logement et les habitations ; les soins de santé ; les autoroutes numériques et l'économie créative. Ces piliers devraient permettre de créer des millions d'emplois, de sortir des

millions de personnes de la faim et de la pauvreté, et d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Compte tenu du rôle essentiel des investissements étrangers dans la croissance économique, le Kenya s'engage à attirer, à promouvoir et à maintenir les investissements nationaux et étrangers en faveur des cinq piliers. Le pays a également étendu les filets de sécurité sociale aux groupes vulnérables, notamment les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes et les jeunes, en leur garantissant l'accès à la nourriture, à un logement décent, à des services de santé abordables, à l'eau potable et à l'éducation.

40. L'accès à un financement suffisant, durable et prévisible pour le développement reste un problème majeur, en particulier en Afrique. Les pays en développement ne peuvent pas réaliser de réels progrès alors qu'ils sont en proie à des difficultés financières et font face aux effets du choc climatique et de la dette, ce qui détourne les ressources vers des domaines autres que le développement. À cet égard, la communauté internationale devrait mettre en place une initiative proactive de restructuration de la dette afin d'allonger la durée de la dette souveraine et d'accorder des délais de grâce raisonnables. Les institutions financières internationales devraient augmenter les prêts concessionnels en se servant des droits de tirage spéciaux accordés sur la base de besoins spécifiques. Les marchés financiers devraient être restructurés, l'accent étant mis sur l'estimation des risques effectuée par les agences de notation, afin de souligner la nécessité d'adopter des pratiques responsables pour l'octroi de prêts et de prendre en compte les ressources minérales, le capital naturel et les services écosystémiques dans le calcul du PIB. Le projet de plan de relance des objectifs de développement durable devrait être mis en œuvre afin de compenser les conditions de marché difficiles auxquelles se heurtent les pays en développement et d'accélérer leurs progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable. Un mécanisme public mondial de financement de l'action climatique devrait être mis en place afin de garantir des capitaux réservés à cet effet, abordables et accessibles pour les investissements verts à grande échelle. Cela nécessitera une coopération soutenue dans les mécanismes multilatéraux et la création éventuelle d'une nouvelle charte mondiale du financement de l'action climatique.

41. Dans la perspective de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et dans le prolongement des conférences et sommets de haut niveau qui se sont récemment tenus, il faut instamment

prendre des mesures multipartites face aux préoccupations mondiales. En tant que pays hôte du Programme des Nations Unies pour l'environnement et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Kenya continue de soutenir ces organismes dans la mise en œuvre de leurs mandats consistant à promouvoir la viabilité mondiale et une urbanisation et des villes inclusives et respectueuses de la société et de l'environnement.

42. **M. Nguyen** Hoang Nguyen (Viet Nam) dit qu'à mi-parcours du Programme 2030, il est regrettable que seuls 15 % des objectifs de développement durable soient sur la bonne voie et qu'il y ait du recul dans la réalisation de nombre de ces objectifs. Il faut instamment prendre des mesures globales et porteuses de transformations pour remettre le Programme 2030 sur la bonne voie. Des engagements ont été pris et des mesures audacieuses ont été promises lors de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale qui vient de s'achever et lors de plusieurs autres réunions de haut niveau et sommets. La Commission a le devoir de donner suite à ces engagements et à ces promesses. À cet égard, elle devrait se concentrer sur l'accélération de la réforme de l'architecture financière internationale, comme le demandent le Secrétaire général et de nombreux pays en développement, afin de garantir un financement plus équitable du développement et une représentation plus diversifiée des pays dans la gouvernance financière et économique mondiale. Le projet de plan de relance des objectifs de développement durable devrait être mis en œuvre, afin de mobiliser des ressources à l'appui de l'action menée par les pays en développement. La délégation vietnamienne attend avec intérêt des informations supplémentaires sur l'élaboration de critères autres que le seul PIB et se tient prête à contribuer à ce processus.

43. L'élimination de la pauvreté, qui est une priorité essentielle, passe par le renforcement de la sécurité alimentaire grâce au développement agricole, à l'accès universel à des emplois décents et à la protection sociale, et aux investissements dans l'éducation. Les besoins des pays en situation particulière, comme les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, devraient être pris en compte dans toutes les mesures les concernant. Il faut intensifier l'action climatique et accroître le financement y relatif. Les pays développés et les institutions financières internationales devraient aider les pays en développement à promouvoir les technologies vertes, le financement vert, la gestion verte et les transitions énergétiques justes. Le fonds pour les pertes et préjudices devrait être mis en service lors de la

vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la réalisation des objectifs et des cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal doit être accélérée.

44. Le Viet Nam s'est porté coauteur de la résolution de l'Assemblée générale appelant à la proclamation de la Décennie internationale des sciences au service du développement durable (2024-2033), car la science, la technologie et l'innovation sont essentielles à la promotion des efforts et des initiatives internationaux, régionaux et nationaux en matière de développement durable. Tous les pays développés devraient transférer des technologies et fournir une assistance financière et technique aux pays en développement, afin de réduire les écarts numériques et technologiques et de permettre à ces pays de tirer pleinement parti de l'ère numérique.

45. Le Viet Nam a tout mis en œuvre pour assurer la pleine mise en œuvre du Programme 2030. Tous les 17 objectifs ont été pris en compte dans les plans et stratégies de développement socioéconomique nationaux pour la période 2021-2030, ainsi que dans les plans, politiques et stratégies de développement sectoriel. Le Gouvernement vietnamien continue d'axer chaque décision, politique et mesure sur l'humain, et a mobilisé une large contribution des parties prenantes à la réalisation des objectifs de développement durable, l'accent étant particulièrement mis sur les populations défavorisées et vulnérables.

46. Enfin, le Viet Nam a participé au partenariat pour une transition énergétique juste et, avec le soutien des partenaires, il sera en mesure de réaliser son ambition climatique et de contribuer à la mise en œuvre globale du Programme 2030.

47. **M^{me} Brattested** (Norvège) dit que la Commission devrait concentrer ses efforts sur l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable. Le système des Nations Unies pour le développement jouera un rôle essentiel dans la recherche d'une solution et aura besoin de coopération et d'un financement souple pour s'acquitter de son mandat. Les coordonnateurs résidents ont besoin d'indépendance et de ressources suffisantes pour agir au niveau national. Le développement durable est un élément clé de la politique étrangère de la Norvège. Sa politique de développement est conçue pour promouvoir le développement économique, la démocratisation et le respect des droits humains, la bonne gouvernance et les mesures d'élimination de la pauvreté. Il est encore possible d'atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Accord de Paris.

48. Tout en s'employant à apporter des solutions aux crises actuelles, la communauté internationale doit également se préparer aux crises futures. La pandémie de COVID-19 a inversé les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, mettant en évidence la nécessité de renforcer les systèmes de santé et la coopération en matière de préparation et de riposte aux pandémies à l'échelle mondiale. Une planète et des océans salubres sont essentiels à la mise en œuvre du Programme 2030. Les effets des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité freinent la progression vers l'accomplissement de l'ensemble des objectifs en question et compromettent la sécurité humaine. Les pays les plus vulnérables, notamment les pays les moins avancés, les petit État insulaire en développement et les pays touchés par des conflits, seront les plus gravement touchés par ces problèmes. L'action collective devrait consister principalement à ne laisser personne de côté et à s'occuper en priorité des plus défavorisés. Toutes les parties doivent travailler la main dans la main pour permettre l'accès aux énergies renouvelables dans les économies émergentes et, ce faisant, réduire les émissions nocives, favoriser la création d'emplois et lutter contre la pauvreté énergétique.

49. La sécurité alimentaire fait partie intégrante des questions relatives au climat et constitue un défi majeur de l'époque actuelle. Si la production alimentaire est menacée par les changements climatiques, le secteur agricole est l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre. Par conséquent, il faut une transformation en profondeur de l'alimentation pour atteindre les objectifs climatiques. Il urge d'augmenter autant que possible les ressources à consacrer au développement durable. La coopération fiscale internationale fait partie intégrante de cet effort. La fiscalité progressive et l'accès universel aux services sociaux sont des outils essentiels à la réduction des inégalités. Inversement, les flux financiers illicites et la fraude fiscale persistante entraînent le détournement des ressources vers des domaines autres que le développement. Le succès de la mobilisation des ressources pour le développement dépendra de l'ampleur des ambitions et de l'efficacité de la collaboration.

50. Les droits humains, la démocratie, l'état de droit et l'égalité des genres doivent être au cœur de tous les efforts. La participation des femmes et des filles à la vie de leur société et leur droit de prendre elles-mêmes des décisions concernant leur corps sont des conditions préalables à un développement démocratique et durable qui ne laisse personne de côté. Les efforts déployés en matière d'action humanitaire, de développement et de

consolidation de la paix doivent être complémentaires et cohérents.

51. **M. Moretti** (Brésil) dit que les réunions de haut niveau et sommets qui se sont récemment ont été autant d'occasions pour les États Membres de discuter de stratégies à adopter pour faire face aux nombreuses crises actuelles. À ces occasions, le Brésil a clairement exprimé son désir de parvenir à un développement durable pour tous, avec les mêmes avantages sociaux, économiques et environnementaux. La lutte contre les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre est l'objectif principal du Programme 2030. Il urge de réduire la pauvreté et la faim, en particulier dans les pays du Sud. L'ONU et la communauté internationale devraient s'engager résolument à ne laisser personne de côté et à intensifier leurs efforts visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, y compris l'insécurité alimentaire et la malnutrition, en particulier dans les pays du Sud.

52. Le Brésil a pris des mesures décisives pour assurer la pleine mise en œuvre du Programme 2030. À cet égard, les changements climatiques sont l'un des plus grands problèmes avec lesquels l'humanité est aux prises. Comme symbole de son attachement renouvelé en faveur du développement durable, le Brésil s'est engagé à accueillir la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2025 et il remercie le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes de s'être prononcé en sa faveur et de l'avoir soutenu à cette fin. Il attend également avec intérêt la vingt-huitième session, qui se tiendra à Dubaï plus tard cette même année. Dans la région amazonienne, la déforestation a déjà ralenti de près de 50 % au cours des derniers mois, et le Gouvernement brésilien est déterminé à parvenir à éliminer ce phénomène d'ici à 2030. Le sommet de l'Organisation du Traité de coopération amazonienne, qui s'est tenu récemment, a débouché sur un nouveau programme de collaboration pour la protection de ce précieux biome.

53. Les pays en développement devraient jouer un rôle plus important dans les structures de décision et de gouvernance des institutions financières internationales, ce qui impliquerait de réduire les lourdeurs administratives et les conditionnalités, d'accroître le financement à des conditions favorables, de promouvoir la prise en main des programmes par les pays et de créer une marge de manœuvre décisionnelle pour les pays en développement. Les principaux organes internationaux de gouvernance, au sein desquels tous les pays devraient avoir une voix et un droit de vote, ont vu leur efficacité diminuer. Lorsque les institutions perpétuent les inégalités, elles font partie du problème

plutôt que de la solution. Il est décourageant de constater que l'année précédente, le Fonds monétaire international (FMI) a alloué 160 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux aux pays européens, alors qu'il n'a accordé que 34 milliards de dollars aux pays africains.

54. Les technologies numériques pourraient jouer un rôle déterminant dans l'amélioration de la prestation des services publics et dans la promotion de l'inclusion numérique. Les investissements dans les infrastructures de connectivité et les efforts visant à améliorer l'habileté numérique, l'éducation et la formation sont également essentiels à la réalisation effective des objectifs de développement durable. Conscient de ces avantages potentiels, le Brésil défend une approche éthique du développement et de l'utilisation des technologies numériques, axée sur l'être humain, inclusive et axée sur le développement, en vue d'améliorer la vie des populations et de combler le fossé numérique, conformément au consensus atteint lors du Sommet mondial sur la société de l'information.

55. **M^{me} Alomair** (Arabie saoudite) dit que pour surmonter les obstacles au développement engendrés par les maladies, les conflits et les catastrophes, il faudra de la détermination, de la volonté et une action collective. Dans le plan adopté par son pays, intitulé « Vision de l'Arabie saoudite à l'horizon 2030 », les objectifs de développement durable sont pris en compte dans de nombreux secteurs.

56. La pandémie de COVID-19 prouvé qu'il fallait soutenir les pays en développement au moyen d'une approche axée sur la demande et répondant aux priorités des pays. Le système financier international doit être réformé. En 2022, son pays a fourni quelque 2,7 milliards de dollars d'aide publique au développement, soit 0,74 % de son revenu national brut, ce qui dépasse l'objectif de 0,7 % fixé par l'ONU. Le royaume a financé des projets dans 166 pays, en privilégiant les partenariats public-privé.

57. L'action climatique devrait tenir compte de la situation particulière de chaque pays et de chaque région, conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées. La sécurité énergétique devrait être une priorité, davantage de ressources devant être investies dans les technologies de captage du dioxyde de carbone et de décarbonisation. L'Arabie saoudite apporte son concours à de nombreuses initiatives visant à protéger l'environnement et les ressources naturelles. En 2024, Riyad accueillera la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Pour atteindre les objectifs du

Programme 2030, il faudra également réduire le fossé numérique afin que tous puissent bénéficier des avantages de la transformation numérique.

58. **M. Geng Shuang** (Chine) dit que la reprise économique mondiale est molle, que les conséquences négatives des conflits politiques continuent de se propager et qu'il y a une montée de l'unilatéralisme et du protectionnisme. En conséquence, la plupart des pays en développement traversent des circonstances difficiles et les objectifs de développement durable sont loin d'être sur la bonne voie. Lors du Sommet sur les objectifs de développement durable qui s'est récemment achevé, les dirigeants des États et le Secrétaire général de l'ONU ont appelé à resserrer la solidarité et la coopération, à prendre des mesures urgentes pour trouver des solutions porteuses de transformations et à redoubler d'efforts pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.

59. La communauté internationale doit rester attachée à une coopération gagnant-gagnant et promouvoir un développement équitable pour tous les pays, afin qu'aucun pays ou individu ne soit laissé pour compte. Le développement centré sur la population devrait être l'objectif principal de l'ONU, dont le rôle de coordination doit être davantage soutenu. L'inclusion devrait être garantie dans la construction d'une économie mondiale ouverte, où un véritable multilatéralisme est pratiqué et le système commercial multilatéral est fermement défendu, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, et où la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement sont encouragées. Il faut s'opposer résolument à l'unilatéralisme, au protectionnisme, à la rupture des chaînes d'approvisionnement et à la création d'obstacles au commerce. Dans le même temps, il convient d'encourager l'intégration économique et le développement interconnecté de tous les pays, grâce à la connectivité, et de favoriser un environnement sain pour le progrès des pays en développement. La communauté internationale doit continuer de promouvoir l'équité et la justice, tout en améliorant la gouvernance économique mondiale. L'architecture financière internationale devrait être réformée et la représentation et la participation des pays en développement dans la gouvernance économique mondiale doivent être améliorées. La coordination des politiques macroéconomiques devrait être renforcée. Les pays développés devraient adopter des politiques fiscales et monétaires responsables et respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement, afin de mieux accompagner les pays en développement dans la réduction de l'écart entre le

Nord et le Sud, et du déficit de développement dans le monde.

60. Il faut renouveler l'engagement en faveur d'une croissance verte et à faible émission de carbone, et chercher à trouver des voies novatrices vers le développement durable. Il est devenu nécessaire d'accélérer la mise en œuvre complète et effective de l'Accord de Paris, et de défendre des principes importants, tels que le principe des responsabilités communes mais différenciées. Les pays développés doivent prendre l'initiative de réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre et respecter leur engagement de contribuer 100 milliards de dollars par an au financement de la lutte contre les changements climatiques. Le moment est venu d'exploiter pleinement les nouvelles technologies et formes d'activité, telles que la technologie numérique, les réseaux mobiles de cinquième génération (5G) et l'intelligence artificielle. Les pays seront ainsi en mesure de mettre en œuvre des stratégies de développement axées sur l'innovation et de contribuer à la préservation de l'environnement au niveau mondial.

61. La Chine a pris en compte le Programme 2030 dans sa stratégie nationale de développement et est en train de promouvoir la paix, la stabilité, le progrès et la prospérité dans le monde grâce à son propre développement. Elle est toujours déterminée à collaborer avec les pays du Sud pour parvenir à un développement commun. Elle a lancé l'initiative « Une Ceinture et une Route » et l'Initiative pour le développement mondial : tirer parti du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour parvenir à un développement mondial plus fort, plus vert et plus sain. Deuxième économie mondiale, la Chine a contribué de manière significative à la croissance économique mondiale au fil des ans. L'importance, les bases solides, la forte résilience et les belles perspectives de développement de l'économie chinoise ne manqueront pas de soutenir la reprise économique mondiale et le développement durable. Le troisième Forum pour la coopération internationale « une Ceinture et une Route » se tiendra à Beijing dans les semaines à venir et toutes les parties sont invitées à participer aux débats sur le développement mondial et les possibilités partagées, afin de donner un nouvel élan au Programme 2030.

62. **M. Cho Hyun Woo** (République de Corée) dit que les dirigeants du monde ont adopté une déclaration politique lors du récent Sommet sur les objectifs de développement durable, dans laquelle ils ont réaffirmé leurs engagements communs, pointé les problèmes actuels et défini une voie à suivre. Alors qu'il ne reste que sept ans pour atteindre les objectifs de

développement durable, il est urgent d'agir pour les sauver, et la Commission peut servir de catalyseur important à cette fin. Le Programme 2030 est au cœur du programme national de la République de Corée, qui a activement soutenu les efforts mondiaux visant à réduire les fossés qui séparent les pays. En raison de crises mondiales multiformes sans précédent, ces fossés sont en train de se creuser dans plusieurs domaines. Pour y remédier, la communauté internationale devra combler le fossé du développement, s'attaquer à la crise climatique et exploiter pleinement les technologies numériques.

63. Dans ce contexte, en 2023, la République de Corée a augmenté de 21,3 % les ressources qu'elle a consacrées à l'aide publique au développement et compte les augmenter davantage en 2024, malgré les contraintes budgétaires et financières. Elle cherchera également des moyens de faire de son aide publique au développement un catalyseur pour les investissements et les partenariats avec le secteur privé dans les pays partenaires. En outre, elle a l'intention d'augmenter les ressources qu'elle investit, au titre de l'aide publique au développement, dans l'éducation et la formation, en vue d'obtenir de meilleurs résultats en permettant aux générations futures de libérer tout leur potentiel. La crise climatique creuse le fossé économique entre les pays et obstrue la voie vers le développement durable. La République de Corée continuera d'augmenter son aide publique au développement verte afin d'aider les pays vulnérables aux changements climatiques à réduire leurs émissions de carbone et à renforcer leur résistance aux chocs climatiques. À cette fin, elle s'est engagée à contribuer à hauteur de 300 millions de dollars à la deuxième réalimentation du Fonds vert pour le climat, en plus de la contribution de 300 millions de dollars qu'elle a versée lors de la création du Fonds. En outre, elle compte lancer une alliance sans carbone pour partager son expérience et ses solutions en matière de sources d'énergie propres et sans émissions carbone, comme le nucléaire, l'hydrogène et les énergies renouvelables.

64. La République de Corée est prête à jouer un rôle de premier plan dans la réduction de la fracture numérique, en se servant de son savoir-faire dans le domaine du numérique comme facteur déterminant de réalisation des objectifs de développement durable. Le Gouvernement de la République de Corée jouera son rôle dans l'établissement de normes numériques mondiales et s'efforcera de favoriser les innovations numériques, en collaboration avec la communauté internationale, pour le bien de l'humanité. Il faut assurer un accès équitable et une utilisation sûre de l'intelligence artificielle et des technologies

numériques, et la République de Corée est favorable à la création d'une organisation internationale, sous l'égide de l'ONU, pour débattre de l'éthique numérique et la réglementer. À cet égard, le Gouvernement a récemment annoncé la création d'une charte des droits numériques, un projet de société numérique de prospérité mutuelle qui tiendra compte des valeurs partagées à l'échelle mondiale. En 2024, le pays organisera un forum mondial sur l'intelligence artificielle, en collaboration avec l'Organe consultatif de haut niveau sur l'intelligence artificielle de l'ONU, afin de promouvoir l'établissement d'un ordre normatif mondial à l'ère numérique.

65. **M^{me} Nipomici** (République de Moldova) dit que sa délégation approuve le thème des délibérations de la Commission, car le monde est aux prises avec les conséquences de multiples crises interdépendantes. Au lendemain de la pandémie de COVID-19 et au milieu de la guerre d'agression non provoquée que la Russie a lancée contre l'Ukraine, la République de Moldova se heurte à d'importantes perturbations économiques, à une crise énergétique et à diverses menaces hybrides, qui ont posé des problèmes majeurs aux groupes les plus vulnérables. Toutefois, ces crises ont poussé le Gouvernement moldave à trouver des solutions et à renforcer la résilience aux crises futures, avec le soutien des partenaires de développement. Le déplore l'arrêt de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens. Le fait de se servir des aliments comme une arme perturbe davantage les exportations de céréales et aggrave la crise alimentaire mondiale. Dans le cadre de l'initiative des « corridors de solidarité » mise en place par la Commission européenne, la République de Moldova contribue à faire en sorte que les céréales ukrainiennes arrivent à destination.

66. Le Gouvernement moldave est résolu à mettre en œuvre le Programme 2030, et met tout en œuvre pour éliminer toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et lutter contre les changements climatiques, afin que personne ne soit laissé pour compte : il a mis en place des systèmes et des structures résilients pour mieux se préparer aux futures situations d'urgence, notamment en prenant des mesures visant à lui permettre d'atteindre l'indépendance énergétique et d'assurer la transition vers les énergies renouvelables ; il a dépassé la cible initiale de l'objectif de développement durable n° 7, qui consiste à faire en sorte que les énergies renouvelables représentent au moins 15 % de l'approvisionnement total en énergie ; il a lancé un grand programme d'infrastructures locales intitulé « Village européen », qui maintiendra la croissance économique et améliorera l'approvisionnement en eau,

l'assainissement, l'éducation et les services sociaux dans tout le pays. En outre, il a exécuté la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, et est en train de modifier la loi du travail pour contribuer à combler l'écart entre les genres. L'accès aux technologies numériques a été amélioré, avec un taux de pénétration élevé des services Internet à large bande et des réseaux mobiles, et une dématérialisation généralisée des services publics. La République de Moldova a également l'intention d'accélérer les réformes internes systématiques dans le secteur de la justice.

67. La deuxième réunion de la Communauté politique européenne, qui s'est tenue au Moldova en juin 2023, est un parfait exemple de la manière dont la solidarité entre les pays peut favoriser le dialogue politique et la coopération, l'objectif étant d'aborder les questions d'intérêt commun et de promouvoir la sécurité, la stabilité et la prospérité. Le même mois, le Gouvernement moldove a adopté un plan d'action national intitulé « Building European Moldova » (Construire un Moldova européen), qui est étroitement aligné sur les objectifs de développement durable.

68. La République de Moldova est également en train de répondre à l'appel en faveur de la prise de mesures accélérées visant à lutter contre les changements climatiques. Elle s'est engagée à atténuer d'urgence les effets des changements climatiques par des actions concrètes incluses dans les politiques gouvernementales récemment approuvées, dont les objectifs sont les suivants : étendre et réhabiliter les forêts nationales ; réduire les émissions et suivre les progrès réalisés dans l'élaboration de la version actualisée de la contribution déterminée au niveau national ; décarboniser le secteur des transports, en collaboration avec le Gouvernement allemand ; réduire les émissions de méthane ; mener des activités d'adaptation aux changements climatiques dans tous les secteurs vulnérables. Dans toutes les politiques sectorielles, la priorité est donnée à la protection du climat grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en vue d'assurer le développement durable du pays.

69. Enfin, la République de Moldova collabore avec ses partenaires de développement pour mettre à jour sa contribution déterminée au niveau national pour la période 2025-2035 ; élaborer et promulguer une loi sur l'action climatique, qui visera à assurer la neutralité climatique d'ici à 2050 ; préparer et soumettre son premier rapport biennal au titre de la transparence d'ici à la fin de l'année 2024.

70. **M. Sekeris** (Grèce) dit qu'il faut redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de développement durable. Outre les effets de la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et la crise climatique ont également prouvé qu'il était urgent de reprendre une trajectoire de développement durable en adoptant des stratégies qui tiennent compte des multiples liens qui existent entre les objectifs de développement durable. Par conséquent, l'oratrice accueille avec satisfaction le renouvellement de l'engagement en faveur de l'accélération de leur réalisation lors du Sommet sur les objectifs de développement durable qui s'est tenu récemment.

71. La transition numérique a progressé de façon inégale dans les pays développés et dans les pays en développement, apportant des améliorations dans les domaines des télécommunications, du développement humain et de la prestation de services. Les pays d'Afrique doivent adopter des politiques qui favorisent l'émergence d'un vivier de travailleurs bien formés et des réformes économiques et structurelles avancées, afin d'attirer les investissements étrangers directs et de favoriser la diffusion des nouvelles technologies. Il convient d'investir davantage dans le bien-être humain, en particulier dans les secteurs des soins de santé, de l'éducation et des services sociaux, afin de favoriser l'inclusion et la justice sociale, d'étendre la protection sociale universelle, de créer des emplois décents et d'améliorer les compétences vertes et numériques.

72. Les changements climatiques touchent désormais l'Europe méridionale, et la Méditerranée en particulier. Comme nombre de ses voisins, la Grèce se heurte à des problèmes tels que les inondations, les incendies, les vagues de chaleur et les glissements de terrain, qui provoquent des destructions sans précédent dans toute la région. Le Gouvernement grec a investi massivement dans les mesures d'atténuation, adopté une loi pionnière sur le climat et avancé des propositions ambitieuses de décarbonisation. Il collabore également avec des entreprises multinationales pour développer de nouvelles technologies vertes. En outre, la Grèce compte demander la création d'une alliance mondiale pour l'adaptation lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Considérant que la transition verte peut favoriser la croissance économique, la création d'emplois et le développement durable des populations locales, la Grèce a lancé une initiative visant à transformer les îles grecques en modèles d'autonomie énergétique, d'économie circulaire de l'eau et des déchets et de mobilité écologique. En 2024, la Grèce organisera la neuvième conférence « notre océan », en vue de renforcer la coopération concernant toutes les questions

majeures liées aux océans et aux mers, comme les changements climatiques, la perte de biodiversité, la surpêche et la pollution marine. La conférence pourra permettre de mobiliser un soutien international supplémentaire en faveur des pays les moins avancés.

73. Le financement du développement durable doit être une entreprise collective. Bien qu'il y ait un large consensus sur la nécessité de combler le déficit de financement, les progrès réalisés n'ont pas été à la hauteur des ambitions. Le plan de relance des objectifs de développement durable appelle à une augmentation significative du financement du développement durable, grâce à une combinaison de financements à des conditions concessionnelles et à des conditions non concessionnelles. Dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982), le Secrétaire général a souligné la nécessité de revitaliser l'ONU, afin de permettre à l'Organisation de résoudre plus efficacement les problèmes de plus en plus nombreux auxquels se heurte le monde, qui sont liés les uns aux autres. Pour résoudre ces problèmes, il faudra que les institutions multilatérales renforcent leurs capacités et qu'elles renouvellent leur engagement à coopérer avec les secteurs public, civique et privé.

74. *M. Abudu-Birresborn (Ghana), Vice-Président, prend la présidence.*

75. **M. Moriko** (Côte d'Ivoire) dit qu'il est crucial de renforcer le multilatéralisme afin de conduire, dans la confiance et la solidarité, le monde vers une plus grande prospérité, le bien-être de tous et la protection de l'environnement. À cette fin, la communauté internationale doit proposer des solutions pragmatiques pour faciliter la reprise après la pandémie de COVID-19 et prévenir les chocs futurs. Il est tout aussi impératif de placer l'être humain au cœur de toutes les actions, afin de protéger la planète et de lutter plus efficacement contre la pauvreté sous toutes ses formes.

76. Pour assurer une reprise forte et durable pour tous, il est essentiel de gérer correctement les pressions inflationnistes tout en relevant les défis de l'endettement, d'intégrer des mesures d'adaptation au climat dans les programmes de relèvement économique, d'adopter une approche du développement vert, résilient et inclusif, d'aider les pays à renforcer la résilience aux catastrophes à travers des investissements dans les infrastructures, les interventions d'urgence, le financement de la lutte contre les catastrophes et les filets de sécurité, de repenser l'architecture financière internationale, et de réaffecter les 100 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux non utilisés aux pays en développement. Les partenariats multipartites

constituent un élément important dans la mobilisation autour des objectifs de développement durable.

77. La tenue prochaine de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques marquera la fin de la première évaluation globale des progrès réalisés dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, et offrira une nouvelle occasion de prendre des mesures concrètes pour lutter plus efficacement contre les changements climatiques. À cet égard, la Côte d'Ivoire soutiendra les initiatives visant à appuyer les pays en développement dans leurs efforts de financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets. Signataire de l'Accord de Paris, le pays a mis en place un cadre politique et réglementaire favorable à la promotion des énergies renouvelables. Il s'emploie à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 28 % et à accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à hauteur de 42 % à l'horizon 2030. Le Gouvernement ivoirien reste engagé à lutter contre la déforestation et l'érosion du littoral, grâce à l'exploitation intelligente des terres agricoles et à la gestion durable des déchets. En 2022, le pays a coorganisé la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Cet événement a été sanctionné par l'adoption de l'Appel d'Abidjan et de l'Initiative « Abidjan Legacy Programme », qui visent à stimuler la restauration des terres dégradées et à lutter contre la déforestation tout en promouvant la durabilité environnementale à long terme.

78. Dans son engagement en faveur des objectifs de développement durable, le Gouvernement ivoirien a conçu et mis en œuvre un programme social visant à accélérer la mise en œuvre des grands projets du Programme national de développement 2021-2025. Ainsi, plusieurs actions ont été engagées en vue de promouvoir le développement durable en Côte d'Ivoire à travers notamment des programmes de renforcement des cadres institutionnel et juridique, de renforcement des capacités nationales de gestion de l'environnement et d'amélioration des conditions du suivi et de l'évaluation de l'environnement. Le Sommet sur les objectifs de développement durable qui vient de s'achever et le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement nous ont permis de réaffirmer nos engagements pour la réalisation du Programme 2030 de l'ONU et le programme de l'Union Africaine intitulé « Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons ». Il importe à présent de traduire en actions

concrètes ces engagements afin d'assurer une reprise durable pour tous.

79. **M. Pieris** (Sri Lanka) dit qu'il est devenu plus urgent de reconstruire en mieux, avec une reprise généralisée qui ne laisse personne de côté. Un financement efficace du développement est essentiel à cet égard, de même qu'un plan global visant à résoudre les difficultés financières des pays à revenu intermédiaire, dont un certain nombre sont au bord de l'effondrement. Définir un nouveau cap ne signifie pas échanger la prospérité contre des principes abstraits, ni demander à la génération actuelle de payer pour les péchés antérieurs. Les inégalités existantes et les défaillances du marché entraînent un gaspillage des capacités, des talents et des ressources potentielles, tandis que d'autres ressources sont consommées de manière excessive. La durabilité, ancrée dans les nouvelles technologies et pratiques, doit être le moteur d'une nouvelle révolution industrielle.

80. Sri Lanka a modérément réussi à se remettre de son défaut de paiement en 2022, mais les segments les plus vulnérables de sa société, ainsi que le secteur des revenus moyens, subissent de plein fouet les conséquences de la crise. Les efforts de réforme économique du Gouvernement, y compris un plan d'action pour une croissance économique durable, sont actuellement évalués par le FMI, et les négociations visant à obtenir la deuxième tranche de financement du FMI évoluent de manière positive. Le programme local d'optimisation de la dette est en voie d'achèvement et des discussions sur les prêts étrangers sont déjà en cours avec tous les créanciers du pays. Néanmoins, le fait que de nombreux pays en développement croulent sous le poids d'une dette importante a mis en évidence l'inadéquation des mécanismes existants. L'orateur appelle à un réexamen des remises de dettes ou des annulations pour les pays à faible revenu, ce qui peut être une solution de substitution viable au fonds pour les pertes et les préjudices.

81. L'approche adoptée par le pays en matière de restructuration économique s'accompagne une stratégie de croissance verte, fondée sur la production d'énergie renouvelable. Lors du Sommet sur l'ambition climatique, le Président de Sri Lanka a également déclaré qu'il était favorable à la création d'un forum sur la justice climatique visant à promouvoir la collaboration internationale pour la résolution des problèmes liés au climat. Il faut renouveler l'engagement en faveur d'un ordre fondé sur des règles, supprimer les mesures coercitives unilatérales et fournir et mobiliser davantage de fonds aux fins du financement de l'action climatique pour l'adaptation et la résilience. Le rétablissement de la confiance et la réactivation de la

solidarité mondiale devraient constituer la base d'un ensemble de mesures globales pouvant permettre de mobiliser les efforts combinés des secteurs public et privé. Il faut agir de manière coordonnée à l'échelle mondiale, en rendant les financements et les technologies disponibles et accessibles aux pays en développement grâce à la coopération internationale.

82. **M. Kallis Baldrich** (Andorre) dit qu'en tant que pays de haute montagne enclavé, l'Andorre est particulièrement vulnérable aux changements climatiques. Ses politiques visant le développement durable ont pour objectif une société où la croissance économique, la cohésion sociale et la protection de l'environnement sont traitées ensemble comme un seul défi, la transition énergétique étant l'un de ses axes de travail principaux. La gestion des ressources énergétiques et la décarbonation du secteur énergétique seront parmi les principaux enjeux des années à venir, et cela s'accompagnera de la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, notamment dans les bâtiments, et de la recherche d'un équilibre entre la gestion touristique et le développement durable.

83. L'Andorre, avec la France et l'Espagne, fait partie de la Communauté de travail des Pyrénées. L'Observatoire Pyrénéen du changement climatique de la Communauté fournit des informations mais aussi des recommandations pour l'établissement de politiques durables dans la région, et prépare des études sur les impacts des changements climatiques sur le massif pyrénéen.

84. Le projet dit « Écoles Vertes » lancé par l'Andorre, auquel participent 100 % des écoles publiques, sert de point d'échange d'idées et d'informations sur les actions environnementales. L'agence andorrane de recherche et innovation, créée en 2021, se donne comme objectif de générer et de promouvoir les connaissances, d'apporter des solutions innovantes pour le développement durable et de contribuer à la diversification de l'économie en favorisant l'échange de connaissances et en créant des opportunités tant au niveau social qu'économique.

85. Dans la stratégie du pays relative à l'économie circulaire, sont énoncés les principaux objectifs suivants : augmenter le recyclage à 65 % et réduire de 15 % la production de déchets urbains d'ici 2035 ; porter la consommation d'eau à moins de 150 litres par personne et par jour ; réduire de 50 % le gaspillage alimentaire ; porter à 25 % le pourcentage des entreprises travaillant dans des démarches d'économie circulaire.

86. **M. Sakowicz** (Pologne) dit que, depuis les années 1990, la Pologne a mis en place certains des

programmes de réforme économique les plus vastes et les plus radicaux jamais engagés par un pays, tout en garantissant une transition économique juste. Elle a élaboré des politiques visant à promouvoir l'entrepreneuriat, à aider les personnes en situation de vulnérabilité, à faciliter l'intégration régionale, à transformer le secteur de l'énergie, à numériser l'économie et à attirer les investissements étrangers. Si la solidarité mondiale est importante, chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement économique et social.

87. Un financement durable, suffisant et efficace du développement est nécessaire pour l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable. Si la Pologne continue de fournir sa part d'aide publique au développement, qui a atteint le chiffre record de 3,5 milliards de dollars (0,53 % du revenu national brut) en 2022, elle estime également que toutes les sources de financement possibles doivent être mobilisées pour le développement mondial.

88. Il convient de mettre davantage l'accent sur l'attraction de capitaux privés. L'amélioration de l'environnement des affaires et du cadre réglementaire et la bonne gouvernance jouent un rôle crucial. Les efforts visant à mobiliser les ressources nationales, grâce aux recettes fiscales, doivent se poursuivre et avoir pour corollaire une meilleure application des règles fiscales. Une utilisation plus large des technologies et des compétences numériques, notamment l'intelligence artificielle, ainsi que des compétences « vertes », contribuerait à relever les principaux défis. Pour atténuer les menaces potentielles liées à ces technologies, il importe de veiller à ce que les droits humains soient protégés en ligne et hors ligne. L'éducation numérique, pour les jeunes et les vieux, peut combler les fossés numériques, y compris les disparités entre les régions et entre les genres dans le domaine du numérique, et permettre de naviguer dans l'espace numérique de manière plus sûre.

89. Les gouvernements ne peuvent pas, à eux seuls, atteindre les objectifs de développement durable ; les efforts déployés à cet égard devraient être menés en collaboration avec les autorités locales et régionales. Étant donné que 50 % de la population mondiale vit dans des villes, le fait de résoudre les problèmes urbains chroniques et émergents contribuera de manière significative à la réalisation globale des objectifs de développement durable.

90. Enfin, l'orateur souligne l'importance d'une action collective pour la résolution de la crise de la sécurité alimentaire, la faim dans le monde étant encore bien supérieure aux niveaux d'avant la pandémie. Des

mesures et des investissements d'anticipation peuvent contribuer à l'élimination des causes profondes de l'insécurité alimentaire, et la communauté internationale devrait se concentrer sur le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires locaux.

91. **M^{me} Tesfamariam** (Érythrée) dit que le système international dans son ensemble est devenu incapable de répondre aux aspirations des peuples et fait s'envenimer les crises, tout en transformant les plus faibles en un outil docile aux mains des quelques puissants. L'Érythrée, ancienne colonie de l'Italie, a d'abord appris cette leçon lorsqu'elle n'a pas bénéficié du même droit légitime à l'autodétermination que les autres colonies italiennes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Au contraire, elle a été contrainte de former une fédération avec l'Éthiopie, contre la volonté du peuple érythréen. Comme si cela ne suffisait pas, aucune mesure n'a été prise lorsque l'accord de fédération a été abrogé et que l'Érythrée a été annexée, ce qui a contraint le peuple érythréen à mener une lutte armée acharnée pendant 30 ans pour obtenir son indépendance. Cette agression et cette hostilité à l'égard du peuple érythréen se sont poursuivies bien après l'indépendance. À l'heure actuelle, l'Érythrée et de nombreux autres pays se heurtent à l'imposition de mesures coercitives unilatérales qui entravent les efforts qu'ils déploient pour parvenir à une reprise, à une croissance et à un développement durables.

92. Contre toute attente, l'Érythrée a réussi ces dernières années à revitaliser ses infrastructures et à améliorer les services publics, notamment l'éducation et les soins de santé pour tous. Néanmoins, la communauté internationale divisée et les institutions internationales impuissantes et inadaptées à leur mission, qui sont devenues les instruments de certaines puissances, ne permettront pas à l'Érythrée de tenir sa promesse d'atteindre les objectifs de développement durable. Ses préoccupations ont été ignorées lors des débats et des consultations sur la déclaration politique adoptée à l'issue du récent Sommet sur les objectifs de développement durable, ainsi que lors des procédures et consultations liées à la santé, au climat, au financement du développement et à d'autres questions. L'action collective et la recherche du bien commun ne peuvent se concrétiser dans un monde inégalitaire où règne la loi de la jungle. Si la communauté internationale ne prend pas conscience de la nécessité urgente de réformer les institutions des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité et les institutions financières internationales, les efforts déployés pour un relèvement durable pour tous et la construction d'un monde sûr et stable où règnent la paix, la stabilité, le développement et la prospérité resteront une chimère.

93. **M. Tan** (Singapour) dit que la pandémie de COVID-19, les conflits géopolitiques, la fragmentation économique et d'autres problèmes ayant retardé la mise en œuvre du Programme 2030, il est essentiel de donner un nouvel élan aux efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable. Un système multilatéral fondé sur des règles reste le meilleur moyen d'assurer une croissance et un développement durables. Le monde doit réformer ses institutions multilatérales, y compris l'ONU, afin qu'elles restent ouvertes et inclusives, tiennent compte des réalités politiques et économiques actuelles et apportent des solutions efficaces aux problèmes nouveaux et émergents. Un environnement favorable doit être créé pour que le monde puisse bien tirer parti de la transition numérique et de la technologie. Il faut également renforcer les partenariats et les cadres mondiaux en vue de combler le fossé numérique, et promouvoir les innovations en vue de trouver des solutions technologiques intelligentes. La coopération internationale dans le domaine numérique, notamment au moyen de plateformes d'échange de connaissances, est essentielle.

94. Une mobilisation efficace des financements est essentielle pour remédier aux lacunes en matière de développement et consacrer les ressources aux problèmes les plus urgents du monde. Le déficit de financement lié à la réalisation des objectifs de développement durable se situe entre 4 000 et 7 000 milliards de dollars par an. Le monde ne manque pourtant pas de ressources financières, surtout lorsque les marchés de capitaux mondiaux valent 240 000 milliards de dollars. Ce qu'il faut, c'est un changement fondamental d'approche. Les institutions financières internationales doivent être réadaptées en vue d'une mobilisation plus efficace des ressources et, surtout, il faut investir dans les biens communs universels et dans l'avenir commun de la planète.

95. **M. Bastaki** (Émirats arabes unis) dit que les 50 dernières années ont convaincu son pays de l'importance des partenariats internationaux dans la résolution des problèmes mondiaux. Les Émirats arabes unis se réjouissent à l'idée d'organiser la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra du 30 novembre au 12 décembre 2023. Il est impératif d'atteindre l'objectif de réduire les émissions de 43 % d'ici à 2030 et de remettre sur la bonne voie le financement des mesures d'atténuation et d'adaptation, notamment par l'intermédiaire du fonds pour les pertes et les préjudices.

96. Les Émirats arabes unis ont déclaré 2023 « année de la durabilité ». À l'échelle mondiale, le pays joue un

rôle de premier plan dans la transition vers les énergies renouvelables, avec de nombreux projets en cours. Le parc solaire Mohammed bin Rashid Al Maktoum, le plus grand parc solaire à site unique du monde, est bien parti pour atteindre une capacité de 5 000 mégawatts d'ici à 2030. Le projet de captage du carbone, situé à Habshan, sera le plus important du genre dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

97. Les institutions financières internationales et les banques multilatérales doivent fournir des financements préférentiels supplémentaires aux pays en développement. La prochaine session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sera l'occasion de réfléchir à de nouveaux mécanismes visant à accroître les flux de capitaux du secteur privé vers les États touchés par les changements climatiques.

98. **M^{me} Zacarias** (Portugal) dit qu'il faut des négociations de bonne foi pour la résolution des multiples crises mondiales. Le Portugal s'emploie à contribuer à cet objectif en cofacilitant les négociations sur les projets de résolution relatifs à la réduction des risques de catastrophe et à la coopération Sud-Sud. Il négociera également, au nom de l'Union européenne, des projets de résolution sur le financement du développement, les petits États insulaires en développement et le renforcement de la coopération pour la gestion intégrée des zones côtières. En outre, le Portugal et l'Organisation de coopération et de développement économiques organisent la septième réunion internationale sur la coopération triangulaire, qui se tiendra à Lisbonne.

99. Le Portugal participera également aux débats pertinents sur le climat et la biodiversité. Afin de maintenir la dynamique politique déclenchée au lendemain de la Conférence des Nations Unies consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028) et de la deuxième Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, le pays organisera en octobre 2023 un deuxième forum sur les investissements dans l'économie bleue durable à Cascais.

100. La réussite du Programme 2030 sera évaluée dans les pays les plus vulnérables et mesurée à l'aune de l'appui apporté aux populations les plus vulnérables du monde. Il importe que le monde s'emploie résolument à préparer la quatrième Conférence internationale sur les

petits États insulaires en développement et la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, qui se tiendront en 2024, tout en assurant le suivi des textes issus de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Le Portugal ne ménagera aucun effort pour assurer la réussite du Sommet social mondial de 2025. Un débat mondial jettera les bases d'un nouveau contrat social, fondé sur l'idée que la protection dans les domaines de la santé, du logement, de l'éducation et du travail doit être garantie à tous.

101. **M. Beleffi** (Saint-Marin) dit que, malgré des années de progrès en matière de développement durable, de multiples crises menacent aujourd'hui de freiner les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Il faut donc s'engager davantage à agir pour la mise en œuvre des accords existants. La gouvernance mondiale doit également devenir plus inclusive et plus responsable en offrant plus d'espace pour la participation de la société civile et du secteur privé. En outre, il convient de garantir un financement durable en catalysant une nouvelle génération d'investissements publics et privés dans les biens mondiaux et en renforçant le filet de sécurité financière mondial afin que les États Membres puissent accéder au financement international en temps de crise.

102. Le lien entre l'urgence climatique et les questions de sécurité est évident et doit être examiné par le Conseil de sécurité. Les changements climatiques font souffrir les populations les plus vulnérables, en particulier dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et les pays touchés par des conflits. La hausse du niveau de la mer, les faibles précipitations et les températures record ont aggravé le risque d'instabilité en entraînant une réduction des récoltes, le déplacement de populations et la destruction d'infrastructures. Les politiques climatiques et les transitions vertes offrent la possibilité de réduire les effets dévastateurs des changements climatiques. Il est impératif de trouver des solutions à ces problèmes en adoptant des mesures ambitieuses d'atténuation, d'adaptation et de mise en œuvre du programme relatif aux pertes et aux préjudices, ainsi qu'un programme adéquat de financement de l'action climatique. Si de telles solutions ne sont pas trouvées, cela aura des effets dévastateurs sur la planète, le développement et les droits humains.

103. Saint-Marin est alarmé par la crise alimentaire et nutritionnelle sans précédent qui touche des centaines de millions de personnes dans le monde. Il est essentiel d'accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables, de promouvoir une nutrition, des régimes alimentaires et des pratiques de consommation sains, et

d'accélérer les efforts accomplis en vue d'éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes. La lutte contre les pertes et gaspillages de nourriture favorisera la sécurité alimentaire. Le pays salue toutes les initiatives visant à sensibiliser aux comportements responsables à cet égard.

104. **M^{me} Hamdouni** (Maroc) dit que la délégation marocaine souhaite exprimer sa gratitude et ses remerciements aux membres des Missions permanentes et au système des Nations Unies pour leurs expressions de solidarité et de condoléances à la suite du récent tremblement de terre survenu au Maroc. Le roi Mohamed VI a lancé un programme de reconstruction multisectoriel intégré et ambitieux pour réagir rapidement face aux effets dévastateurs du tremblement de terre, avec un budget estimé à 12 milliards de dollars sur une période de cinq ans. Ce programme sera financé par des crédits alloués sur le budget général de l'État, des contributions des collectivités territoriales et d'un fonds spécial de solidarité, et grâce à des dons et à la coopération internationale. L'opération de reconstruction sera menée en harmonie avec le patrimoine de la région touchée et ses caractéristiques architecturales uniques, tout en respectant la dignité de la population, ses coutumes et ses modes de vie.

105. L'examen à mi-parcours du Programme 2030 a permis de tirer plusieurs enseignements. Face aux effets des changements climatiques et de la pandémie de COVID-19, il est clair que la mise en œuvre des objectifs de développement durable nécessite un changement de paradigme en matière de coopération internationale, ainsi qu'une réforme de l'architecture financière internationale. Le statu quo n'est plus envisageable. Le Maroc a donc lancé des projets structurels conformes à son nouveau modèle de développement, qui portent sur des domaines essentiels du développement durable. Des progrès importants ont été accomplis pour garantir la santé et la souveraineté alimentaire, renforcer les infrastructures, donner des moyens d'action aux femmes et aux filles et adopter une stratégie spécifique pour la sécurité de l'eau et de l'hydroélectricité. Le Maroc a poursuivi la mise en œuvre progressive du projet royal de protection sociale, en favorisant les possibilités d'emplois décents et en renforçant les moyens des petites entreprises. Un nouveau plan d'action pour la période 2022-2026 suscitera une renaissance de l'éducation. Son pays prévoit également d'augmenter ses investissements dans les énergies renouvelables et a revu à la hausse ses objectifs en matière d'atténuation.

106. Au cours de la présente session, le Maroc cofacilitera les négociations sur le projet de résolution relatif à la coopération Sud-Sud et facilitera celles sur

le projet de résolution relatif à la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire. En outre, sa résolution sur la gestion intégrée des zones côtières donnera à l'Assemblée générale l'occasion d'étudier comment améliorer la gestion et la planification des zones côtières dans une perspective de développement durable, et la manière dont l'économie côtière peut contribuer de manière significative et durable à une reprise résiliente après la pandémie de la COVID-19.

107. **M^{me} Gahlot** (Inde) dit qu'avec une volonté politique collective, des dirigeants compétents et l'exercice par toutes les nations de leurs responsabilités communes mais différenciées, le principe de ne laisser personne de côté est un objectif réaliste. Une étape importante a été franchie à cet égard avec l'accueil de l'Union africaine en tant que membre permanent du Groupe des Vingt, dont l'Inde assumera la présidence en 2023. L'adhésion à l'Union africaine fera mieux entendre la voix des pays du Sud au sein de ce groupe influent, qui est à la tête de nombreuses initiatives liées au développement durable, à la réforme du système financier international et à la lutte contre la vulnérabilité de la dette. Il ne peut y avoir de reprise durable pour tous si ces questions fondamentales ne sont pas convenablement traitées, dans la transparence, de sorte à ne créer aucune dépendance et à favoriser une croissance et un développement soutenus dans l'ensemble des pays du Sud, qui représentent 83 % de la population mondiale.

108. En ce qui concerne la reprise durable, l'Inde s'est attachée, notamment au cours des trois dernières années de troubles économiques et géopolitiques, à aider ses amis et partenaires, en particulier ceux du monde en développement, par des initiatives telles que l'initiative « Vaccine Maitri » (amitié vaccinale) portant sur la fourniture de vaccins contre la COVID-19, en proposant de partager son expérience et son expertise en matière d'infrastructures publiques numériques et en engageant des projets de coopération pour le développement en Afrique, en Amérique latine et dans la région indopacifique.

109. Selon l'indice mondial de pauvreté multidimensionnelle, l'Inde a permis à 415 millions de personnes de sortir de la pauvreté au cours des 15 dernières années. Le pays se concentre actuellement sur des initiatives socioéconomiques ambitieuses liées à l'inclusion financière, à l'alimentation, à la nutrition, à la santé, à l'approvisionnement en eau, à l'énergie et au logement, et il est prêt à partager son expérience dans ces domaines avec ses amis et partenaires.

110. L'Inde a également enregistré des progrès rapides en ce qui concerne les engagements qu'elle a pris au titre de l'Accord de Paris, ayant atteint plusieurs objectifs bien avant la date prévue. Le pays a même mis à jour ses contributions déterminées au niveau national au lendemain de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, au cours de laquelle le Premier Ministre Narendra Modi a annoncé les cinq éléments de l'action climatique du pays, y compris l'objectif consistant à réduire à zéro les émissions à l'horizon 2070. L'Inde salue les efforts similaires déployés dans le monde du Sud et attend du monde développé qu'il respecte ses engagements en matière de climat et de financement des objectifs de développement durable, de transfert de technologies et de renforcement des capacités.

111. Une autre étape positive a été franchie lors du sommet des dirigeants du Groupe des Vingt à New Delhi, plus précisément un engagement des pays développés à accroître le financement à faible coût, ainsi qu'une réitération de l'engagement pris en 2010 de fournir 100 milliards de dollars de financement par an, qui devrait être respecté pour la première fois en 2023. Ce financement sera ensuite accru. L'Inde est prête à aider la prochaine présidence brésilienne du Groupe des Vingt à mener ces engagements à leur conclusion logique.

La séance est levée à 13 h 5.